



## Termes De Références

**Étude de faisabilité pour la mise en place d'une  
« Usine de futur » de valorisation des produits de  
la pêche**

**Mots clés :** usine, futur, halieutique, Maroc, marchés, valorisation, pêche

## Sommaire

1.	Contexte .....	1
2.	Cadre stratégique et objectifs.....	2
3.	Prestation demandée .....	3
4.	Évaluation et suivi de l'étude.....	5
5.	Livrables .....	5
6.	Planning prévisionnel.....	6
7.	Délais .....	6
8.	Animation d'un séminaire de restitution des résultats de l'étude .....	6
9.	Compétences requises.....	6
10.	Règlement des litiges .....	6
11.	Pénalités de retard.....	7
12.	Dossier de candidature.....	7
13.	Modalités de sélection.....	8

## 1. Contexte

Les marchés mondiaux des produits de la pêche deviennent de plus en plus fluctuants, imprévisibles et exigeants en termes de qualité des produits et des services associés (délais de livraison, innovation, valeur éthique, usage...) suite à l'évolution de la consommation. Ainsi, la révolution technologique, les défis environnementaux et l'évolution des sociétés nous engagent à réétudier et repenser les mécanismes et processus de production au sein des usines marocaines de valorisation des produits de la pêche qui doivent répondre aux besoins économiques, organisationnelles, sociétales et environnementales tout en pérennisant leur rentabilité, compétitivité, performance et contribution à la création de l'emploi. Dans ce sens, l'usine de futur s'avère un concept novateur et adapté afin de mettre à niveau la performance des industries des produits de la pêche en positionnant « l'humain » au centre du développement et en utilisant les technologies numériques pour maintenir les interactions entre toutes les composantes de la chaîne de valeur des produits de la pêche.

L'usine de futur est une conséquence de plusieurs transitions simultanées : mécanique, énergétique, écologique, numérique, organisationnelle et sociétale. Il s'agit d'industries intelligentes qui proposent un processus industriel performant qui maintient les interactions entre les différentes fonctions de l'usine et la sphère extérieure (clientèle, partenaires...), et qui tient en compte les considérations sociétales et environnementales.

A ce sujet, Agadir Haliopôle Cluster et ses partenaires se sont engagés depuis une décennie dans la voie de valorisation des produits de la mer et leurs coproduits afin d'optimiser l'usage de la ressource et de répondre à plusieurs objectifs de développement durable susceptibles de faire l'objet d'activités et processus optimisés de l'usine de futur.

C'est dans ce contexte que l'AHP a inscrit cette étude dans son plan d'action en partenariat avec le Ministère de Commerce, de l'Industrie, de l'Économie Verte et Numérique afin de contribuer à l'amélioration de la performance des unités de valorisation des produits de la mer au Maroc en général et dans la région SM en particulier et par conséquent, augmenter la contribution de ce secteur dans le PIB national.

## 2. Cadre stratégique et objectifs

Les acteurs concernés par cette étude sont les industries de valorisation des produits de la mer de la région SM.

### • Objectif

L'objectif est de construire un modèle de l'usine de futur adapté au contexte local tenant compte des atouts et des défis de ce secteur dans la région à travers l'étude des solutions et les mesures pour leur intégration ainsi qu'une estimation des investissements.

Cette démarche vise à amener les entreprises de la région à prendre des parts de marchés à l'échelle nationale et internationale notamment sur le segment des produits et services innovants liés au secteur halieutique à forte valeur ajoutée et à forte croissance, en accompagnant les différentes filières (conserves, semi-conserves, congélation ...) dans la transformation de leurs business plans, de leur organisation, leur mode de production et de commercialisation dans un contexte où le développement technologique fait rompre la cloison entre industrie et services. L'idée est de rebâtir des unités qui répondent aux différents besoins sociétaux, économiques et environnementaux :

- Usines innovantes, compétitives, performantes et sûres ;
- Usines connectées à leurs réseaux (fournisseurs, clients, employés, actionnaires, administration, évolutions des marchés et des habitudes de consommation...)
- Usines agiles et flexibles capables de redresser facilement leurs activités pour s'adapter aux évolutions des marchés des produits de la mer et des technologies ;
- Usines compétitives capables de fournir des produits et services différenciés, individualisés à des prix compétitifs et à garantir leur qualité et traçabilité ;
- Usines aux lignes de production et logistiques innovantes, performantes et sûres ;
- Usines propres respectueuses de l'environnement, économes en matières premières et en énergie (économie verte, économie circulaire) ;
- Usines qui mettent l'humain au centre de développement, pour mieux prendre en compte les attentes des collaborateurs et mieux attirer les talents et compétences dont elles ont besoin ;
- Usines orientées développement durable ;
- Usines qui optimisent et rationalisent les différents segments des organes de production

- Usines dont certains organes ou parties fonctionnent de manière optimale en utilisant l'intelligence artificielle sans préjudice aux opportunités de l'emploi

### 3. Prestation demandée

#### Phase 1 : État des lieux

- Décrire l'évolution des marchés des segments industriels des produits de la pêche au niveau de la région ;
- Identifier des différentes méthodes de production adoptées par la profession (décision basée sur le client, sur la ressource ...) ;
- Inventorier les mesures entreprises par les différents organismes Étatiques ainsi que par la profession pour l'amélioration de la qualité des produits et services liés au secteur halieutique ;
- Appréciation de la flexibilité des entreprises échantillonnées sur la base de leur expérience face aux crises/ difficultés ;
- Évaluation de la maturité technologique et de traçabilité des unités sélectionnées (technologies utilisées, le niveau de maîtrise, leur impact, leur coût, retour sur investissement...);
- Évaluation de la stratégie organisationnelle des unités sélectionnées ;
- Évaluation de la gestion environnementale des entreprises aux différentes étapes du cycle de vie de leurs produits ;
- Appréciation des salariés de leur bien-être au sein des entreprises, l'évolution de leurs compétences et le degré de leur collaboration au développement de l'entreprise. ;
- Identifier les axes de changements au niveau des entreprises ;
- Proposer une stratégie et une méthodologie de gestion des changements ... ;

## **Phase 2 : Identification des enjeux et opportunités pour l'implantation du nouveau modèle « Usine 4.0 » au niveau de la région SM**

- Benchmark sur l'usine de futur à l'international (mécanismes de transition, mise en œuvre, technologies utilisées...);
- Identification de nouvelles approches du concept en question pour la production et la commercialisation (économie circulaire, développement à l'export, économie fonctionnelle...) adaptées au contexte local ainsi que leurs mesures d'intégration et investissement ;
- Identification des éléments valorisant les atouts du tissu industriel de la région en matière d'innovation (technologie à adopter ...);
- Cartographie de l'écosystème national pour le soutien du concept ;
- Liste des principaux dispositifs de soutien à l'innovation au niveau régional et national (les opportunités qu'ils offrent à ce sujet) ;
- Identification des mécanismes d'accélération de la croissance des entreprises et de développement de l'usine de futur (accès au capital, nouvelles technologies...);
- Identification des mesures pour soutenir l'innovation dans les entreprises du secteur halieutique (financement, mise en marché des nouveaux produits/services/procédés, organisation) ;
- Dresser un comparatif des coûts et des investissements entre les versions traditionnelles des unités et les unités du futur et ce sur la base d'une estimation

## **Phase 3 : Élaboration d'un guide de conception d'usine 4.0**

Il s'agit de proposer des actions de prospective régionale et nationale associant les différentes parties prenantes : Instituts de recherche, universités, pôle de compétitivité, ministères, organisations professionnelles...

A ce sujet, il conviendra d'élaborer un guide de **conception d'une usine de futur des produits de la pêche qui est** adapté au contexte local et qui privilégie une approche multifacette fondée sur l'anticipation et la prévention.

Ce guide permettra à chaque entreprise de personnaliser ses activités en fonction de ses clients, de sa production, de ses compétences et de pouvoir sélectionner des pistes d'actions en fonction de sa taille.

Il s'agit d'un tableau de bord contenant les solutions et les mesures de leur intégration ainsi qu'une valeur d'investissement permettant aux entreprises de la région SM d'améliorer et pérenniser leur compétitivité à l'échelle nationale et internationale. Il faut donc repenser le

modèle actuel vers un modèle d'unité productive, à forte valeur ajoutée ayant la capacité d'innovation et d'investissement tenant compte des enjeux suivants :

- L'évolution des marchés (attentes des clients, les offres alternatives et leur valeur) ;
- Le développement technologique ;
- Un nouveau modèle organisationnel (repenser le processus de fabrication et intégration des services)
- L'environnement ;
- La dimension sociétale (évolution démographique, compétences locales...)

#### **4. Évaluation et suivi de l'étude**

L'étude sera suivie et supervisée par un comité de suivi composé du MICEVN, de l'Haliopôle et d'autres partenaires. Ce comité pourra ainsi intervenir afin d'assurer le bon déroulement de l'étude, la validation de la méthodologie et puis le bon déroulement et le suivi des activités.

#### **5. Livrables**

##### **Rapports intermédiaires**

Le 1<sup>er</sup> rapport sera fourni en fin de la première phase. Le rapport devra comprendre les éléments suivants :

- Une note méthodologique validée préalablement par le comité de suivi
- Les résultats de la 1<sup>ère</sup> phase

Le 2<sup>ème</sup> rapport en fin de la 2<sup>ème</sup> phase

Le 3<sup>ème</sup> livrable concerne le guide de conception de l'usine de futur qui fera objet de consultation par le comité avant la fin de la prestation. ;

Le 4<sup>ème</sup> livrable concerne une étude de faisabilité technique et économique d'une unité pilote version 4.0 de transformation des produits de la mer. Pour ce faire le comité de pilotage communiquera au prestataire la nature de l'industrie et la capacité de production.

##### **Rapports finaux**

Les résultats finaux seront remis sous la forme d'un rapport complet en 5 exemplaires imprimés (format papier) et également sous forme numérique (PDF, Word, Excel) et faire l'objet d'une présentation orale lors d'un rendu auprès du comité de suivi.

Une synthèse de l'étude devra également être rédigée et transmise sous forme papier et sous forme numérique.

## 6. Planning prévisionnel

• Les réponses à ce cahier de charges sont attendues pour le 31 Janvier 2022 par courrier et par email aux adresses suivantes :

**Adresse :** Immeuble l'ami, 2ème étage Ancien port d'Agadir 'Agadir 80000

**Email :** [benrabahahp@gmail.com](mailto:benrabahahp@gmail.com)  
[elhaimourfz.ahp@gmail.com](mailto:elhaimourfz.ahp@gmail.com)

• Le choix du cabinet retenu sera réalisé à partir des critères prédéfinis dans la fiche d'évaluation (section N°13).

## 7. Délais

Il est recommandé que la durée de l'étude n'excède pas 6 mois, le lancement de l'étude étant prévu après signature et notification de l'ordre de service par les deux parties.

Le candidat proposera donc un planning de réalisation dans sa méthodologie respectant cette information.

## 8. Animation d'un séminaire de restitution des résultats de l'étude

Le séminaire de restitution des résultats de l'étude au profit de ses adhérents sera organisé par AHP qui s'occupera des aspects logistiques et de communication.

## 9. Compétences requises

Cette consultation s'adresse aux bureaux d'études compétents et devront justifier :

- D'une bonne maîtrise des différents segments du secteur halieutique
- D'une bonne connaissance sur le sujet des usines 4.0

## 10. Règlement des litiges

Tout différend naissant à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de l'étude du présent appel d'offre, et à défaut de règlement à l'amiable, relèvera de la compétence exclusive des tribunaux compétents d'Agadir.



En cas de résiliation du contrat par faute grave du fait du prestataire, incompétence ou incapacité de terminer l'action, le prestataire retenu sera appelé de restituer les sommes perçues correspondant à des tâches ou livrables non achevés ou non réalisés.

## **11. Pénalités de retard**

Faute d'avoir terminé les prestations dans les délais prescrits pour chaque phase, il sera appliqué au prestataire une pénalité par jour calendaire de retard de 1‰ (un pour mille) du montant initial de la prestation, modifié ou complété éventuellement par les avenants.

Cette pénalité sera appliquée de plein droit et sans mise en demeure sur toutes les sommes dues au prestataire. L'application de ces pénalités ne libère en rien le prestataire de l'ensemble des autres obligations et responsabilités qu'il aura souscrites au titre de la prestation.

Toutefois, le montant cumulé de ces pénalités est plafonné à 10% du montant initial de la prestation modifié ou complété éventuellement par des avenants.

Lorsque le plafond des pénalités est atteint, AHP est en droit de résilier le marché après mise en demeure préalable du prestataire et sans préjudice de l'application des autres mesures coercitives telles que la restitution des sommes perçues à titre d'acompte ou de décompte prévu dans le cadre de l'application de règlements des honoraires.

## **12. Dossier de candidature**

Le dossier de candidature des postulants devra comprendre une offre technique et une offre financière :

### **L'offre technique**

L'offre technique doit comprendre les éléments suivants :

- Un commentaire sur les termes de référence ;
- Une note méthodologique ;
- Un échéancier prévisionnel des actions de la prestation ;
- Les curriculum vitae, détaillés des experts consultants membres de l'équipe chargée de l'étude, dûment visés par le chef de projet, ainsi que les pièces justificatives des expériences ;
- Les références des missions similaires menées par le bureau d'études ;

## L'offre financière

Une offre financière pour la prestation devra comprendre, en dirham (MAD), en Hors Taxes (HT) et en Toutes Taxes Comprises (TTC) en distinguant les honoraires et les frais.

### 13. Modalités de sélection

La fiche de sélection est basée sur un système de scoring décrit dans le tableau suivant :

Offre du candidat	Critères d'évaluation	Critères d'évaluation	Score maximum	
Offre technique (70%)  Max : 140 points	Compréhension globale des TDR	Compréhension des objectifs et des attentes de l'étude	15	30
		Correspondance entre les attentes et exigences des TDR et l'offre proposée	15	
	Méthodologie proposée	Pertinence de l'approche méthodologique	25	50
		Pertinence du plan d'action/ programme proposé	25	
	Compétences du candidat	Profil et compétences du chargé d'études et de son équipe	20	40
		Expériences similaires dans le domaine	20	
Durée de réalisation proposée			20	
Offre financière (30%)  Max : 60 points	Appréciation selon le budget alloué et la cohérence du détail des dépenses		60	
Évaluation totale			<b>200</b>	